



Service du Tourisme

**FORMULAIRE DE DEMANDE D'OCCUPATION
DU SITE DE TATATUA**

A REMPLIR ET RETOURNER AU SERVICE DU TOURISME
Par mail : csvt@tourisme.gov.pf ou à déposer au secrétariat

- LES ENTREPRISES, ECOLES, CENTRES DE VACANCES, GARDERIES, CONFESSIONS RELIGIEUSES, ASSOCIATIONS... SONT INFORMES, QU'EN LEUR QUALITE D'ORGANISATEUR D'EVENEMENTS, ILS SE DOIVENT D'ASSURER LA SECURITE DES PARTICIPANTS. DANS CETTE OPTIQUE, ILS SE DOIVENT DE SOUSCRIRE UNE ASSURANCE EN RESPONSABILITE CIVILE COUVRANT LEUR ACTIVITE.
- TOUTE ACTIVITE COMMERCIALE SOLLICITEE DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION D'UN EVENEMENT SERA SOUMISE AU PAIEMENT D'UNE REDEVANCE, CONFORMEMENT A L'ARRETE N° 82 CM DU 23 JANVIER 2023.

DEMANDEUR

Civilité : Madame Monsieur
 Nom et Prénom du Responsable :
 né (e) le à.....
 Qualité du demandeur :
 Nom de l'Entreprise/Ecole/Association :
 Adresse du Domicile/Siège social/Etablissement :
 N° TAHITI : BP :
 TEL : MAIL :

DATES ET HORAIRES D'UTILISATION - NATURE DE L'OCCUPATION :

Le (s) deH..... àH.....

- SPORTS LOISIRS CULTURE EDUCATION ACTIVITE COMMERCIALE AUTRE

DESCRIPTIF DU PROJET :

.....
.....

ELEMENTS MIS EN PLACE POUR L'OCCASION :

.....

NOMBRE TOTAL DE PERSONNES PRESENTES :

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR :

- Je m'engage à me rapprocher des services de sécurité de la commune afin de garantir le bon déroulement de mon événement, et à prendre toutes les mesures liées au respect des règles d'hygiène et de sécurité de manière à prévenir tous désagréments, sinistres ou accidents pouvant survenir à cette occasion.

- Je certifie posséder tout document officiel (statuts de l'association, diplômes, attestations d'assurances...) nécessaire à la bonne marche de mon opération.

- Je confirme avoir pris connaissance du règlement intérieur du site et m'engage à le respecter, à laisser le site en parfait état de propreté, pendant et à l'issue de ma visite et, le cas échéant, à le remettre en état.

Rappel : Il est **strictement interdit** d'utiliser des barbecues, de consommer de l'alcool, de provoquer des nuisances sonores et de dénaturer le site. Les véhicules doivent impérativement se garer dans les parkings.

Date :

Signature (précédée de la mention : lu et approuvé) :